La vie de votre association - La vie de votre

LE GEPOP PERD UN IMPORTANT PROCES

En Décembre 1983, un oiseleur d'Amiens mettait en vente des Chardonnerets (l'espèce est protégée par la loi). Notre association déposait plainte immédiatement.

A l'origine de cette affaire se trouvait une dérogation d'importation d'oiseaux en provenance d'URSS, signée par le Ministère de l'Agriculture et la Direction des Services Vétérinaires de la Somme (lire Picardie-Nature n°28-Mars 85). Cette affaire nous paraissant sérieuse, nous avions demandé les services d'un avocat.

Le 14 novembre 1984, à la fin de l'audience le jugement tombait : nous étions déboutés. Nous avons alors fait appel, malheureusement le 11 juillet dernier la cour d'appel confirmait le premier jugement : l'oiseleur était relaxé, le tribunal considérant que la vente des oiseaux litigieux par cette personne était un acte qui découlait normalement de l'importation qui en avait été régulièrement faite par le grossiste.

Nous restons persuadé que l'autorisation d'importation est entâchée d'irrégularité et nous envisageons de la porter devant le tribunal adminstratif.

Il reste que cette affaire constitue pour nous une perte financière importante -3000 francs- qui grèvera lourdement notre budget cette année.

* *
*

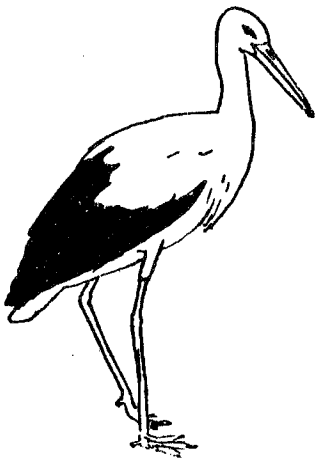

En Septembre, notre centre de soins a recueilli une Cigogne blanche, elle avait percuté une ligne électrique près d'Amiens et avait une fracture ouverte de l'aile gauche avec une hémorragie importante.

Elle a été aussitôt opérée par les docteurs DULIEU et QUINART, vétérinaires à Ailly-sur-Noye, qui ont pratiqué un embrochage. Malheureusement elle devait mourir subitement quelques jours après.

Une seconde cigogne a également percuté une ligne à haute tension près d'Amiens, elle a été tuée sur le coup.

Il semble que les passages de cigognes dans notre département ait été "abondant" cette année.

Une seconde cigogne nous a été apporté peu de temps après. Celle-ci n'avait aucune blessure apparente.

Elle s'était très certainement perdu dans le brouillard, puisqu'on la retrouvé, épuisée, sur les bords de la Somme à AMIENS.

Elle était baguée et proviendrait de Normandie. Elle fut vite relâchée.